

Résumé du mémoire d'Isabelle Dufour, "Logiques institutionnelles et pratiques collaboratives autour de la gestion des fleuves transfrontaliers : dynamiques entre enjeux environnementaux et impuissance systémique"

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre d'un master en sciences sociales, pilier anthropologie. Il aborde la problématique complexe de la gestion des eaux transfrontalières, en se concentrant sur le cas du Doubs, rivière-frontière entre la France et la Suisse.

Initialement animée par la conviction qu'une gouvernance par bassin versant serait plus efficace face aux enjeux écologiques, la chercheuse a fait évoluer sa posture vers une anthropologie interprétative, inspirée de Clifford Geertz, afin de comprendre comment les acteurs justifient leurs actions et de saisir ce qui se joue autour de cette frontière fluviale.

Le travail explore l'eau comme une ressource unique et irremplaçable, dont la pénurie est davantage liée à l'accès et à la dégradation de la qualité qu'à un manque absolu. Le mémoire aborde également les dimensions symboliques et rituelles de l'eau à travers les cultures. Pour comprendre les défis du XXI^e siècle, il mobilise deux approches principales : l'approche écosystémique (incluant le nexus Alimentation-Énergie-Eau-Terre – FEWL) et l'approche géopolitique, qui considère l'eau comme un enjeu de pouvoir et de contrôle territorial. Le droit international de l'eau est examiné, soulignant sa faiblesse et l'ambiguïté de ses principes face aux logiques de souveraineté des États.

Le Doubs est présenté comme un écosystème sous fortes pressions, notamment la fragmentation causée par trois barrages hydroélectriques (Le Châtelot, Le Refrain, La Goule) et des seuils hérités d'activités industrielles passées. La rivière subit aussi diverses pollutions (domestiques, agricoles, industrielles). L'apron du Rhône, poisson emblématique, est un marqueur symbolique de la dégradation de cet écosystème.

L'analyse des dispositifs politiques transnationaux (Directive Cadre Européenne sur l'Eau, Arrangement administratif franco-suisse, Recommandation de la Convention de Berne, Plan d'Action National en faveur du Doubs, etc.) révèle un "enchevêtrement institutionnel" et des "technologies politiques". La chercheuse s'appuie sur la sociologie de Bruno Latour pour montrer comment la légitimité techno-administrative se construit par l'accumulation et le référencement de documents, souvent loin de la "réalité du terrain".

La méthodologie inductive repose sur des entretiens qualitatifs menés auprès de six acteurs français et suisses impliqués dans la gestion du Doubs. Ces entretiens sont analysés à l'aide des "économies de la grandeur" de Boltanski et Thévenot, permettant d'identifier les justifications et les tensions qui traversent les discours.

Les résultats mettent en évidence une impuissance systémique des différents pouvoirs : institutionnelle (blocages structurels, inactivité du groupe binational, plans d'action théoriques), politique (priorités divergentes, absence d'engagement fort des États, Doubs comme problème périphérique), scientifique et technique (méthodes différentes, données contradictoires), locale (opposition citoyenne bloquant des projets au nom du patrimoine, comme le seuil du Theusseret) et symbolique (le Doubs n'est pas une priorité nationale). Cette impuissance engendre un sentiment général de frustration et d'inertie chez les acteurs.

Cependant, inspirée par Georg Simmel, la recherche montre que ce conflit ne mène pas à une absence de liens, mais crée paradoxalement un espace de sociabilité transfrontalière où les acteurs se rencontrent et interagissent, même de manière conflictuelle. En se référant à John R. Commons, le mémoire analyse la difficulté des "organisations actives" (going concerns) à établir une "futurité significative commune" et une "valeur raisonnable" pour la gestion du fleuve, à cause de règles et visions divergentes.

En conclusion, l'injonction à "mieux collaborer" apparaît vaine, car la gouvernance actuelle ne fournit pas les conditions nécessaires à une action collective coordonnée. Le mémoire interroge la capacité des États démocratiques à répondre à l'urgence climatique et suggère de repenser la souveraineté pour permettre une gouvernance par bassin versant, en imaginant de nouvelles institutions capables de concilier les exigences nationales et la coordination transnationale.

Mots-clés : Doubs transfrontalier – Gestion de l'eau – Impuissance systémique – Logiques institutionnelles – Le droit international de l'eau - Enjeux environnementaux – Conflits d'usage – Bassin versant – Futurité significative commune (Commons) – approche écosystémique – approche géopolitique – les économies de la grandeur (Boltanski. Et Thévenot)

Transboundary Doubs – Water management – Systemic impotence – Institutional logics – International water law – Environmental issues – Conflicts of use – Watershed – Shared meaningful futurity (Commons) – Ecosystem-based approach – Geopolitical approach – Economies of worth (Boltanski & Thévenot).